

La nouvelle ordonnance modifiant la loi de finances 2021 fixe le coût d'établissement du passeport biométrique au Cameroun désormais à 110 000 FCFA, contrairement à la somme de 75 000 FCFA autrefois payée. Soit une augmentation de 35 000 FCFA. La nouvelle mesure prend effet à compter du 1er juillet 2021.

Pour se faire désormais établir ledit document officiel, les citoyens camerounais doivent passer par des étapes ci-dessous clairement présentées par la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN).

Connectez-vous sur le site de pré-enrôlement <https://www.passcam.cm> et www.dgsn.cm

Sélectionnez le bouton «Débutez votre pré-enrôlement ».

Entrez votre adresse Email, ou votre numéro de téléphone à l'emplacement requis sur le site puis validez.

À l'issue de la validation, vous recevez un code par SMS ou par mail sur votre numéro de téléphone ou sur votre adresse Email renseigné (e).

Le système vous demande d'introduire le code reçu et de le valider à l'emplacement indiqué sur le site.

Sélectionnez l'onglet «Nouvelle demande» et une fiche d'informations s'ouvre

Une fiche d'information s'ouvre avec des champs (espaces) obligatoires et des champs non obligatoires que vous êtes appelés à remplir.

Après avoir rempli votre fiche, vous êtes dirigés vers la procédure de paiement

Vous choisissez votre mode de paiement (Yoomoo, MTN Mobile Money, Orange Money, Express Union, carte de crédit).

A la fin de la procédure de paiement, une fenêtre de rendez-vous s'affiche.

Choisissez le lieu et la date d'enrôlement puis validez.

A l'issue de cette validation, le système génère une fiche d'informations en fichier PDF que vous devriez imprimer et apporter le jour de votre enrôlement physique ainsi que les pièces justificatives certifiées avec leurs originaux.

NB: 1) Vous avez le droit de changer votre date d'enrôlement physique une seule fois.

2) Une procédure de pré-enrôlement peut être interrompue puis reprise ultérieurement au niveau où elle a été sauvegardée à partir du code reçu par mail ou par SMS.

3) Une copie du fichier PDF est également transmise dans votre boîte mail.

PRÉ-ENRÔLEMENT EN LIGNE:

PASSEPORT DIPLOMATIQUE PASSEPORT ORDINAIRE PASSEPORT DE SERVICE

Cellcom / DGSN PRÉ-ENRÔLEMENT EN LIGNE PASSEPORT ORDINAIRE
NOUVEAU SYSTEME DE PRODUCTION DES PASSEPORTS BIOMETRIQUES

2ème ÉTAPE
ENRÔLEMENT PHYSIQUE

Vous vous présentez au centre d'enrôlement le jour choisi, muni de votre fiche d'informations, de vos pièces justificatives certifiées et de leurs originaux.

Les fonctionnaires de Police commis à cette tâche vont procéder à :

- la vérification de votre dossier physique ;
- l'ouverture de votre dossier soumis en ligne ;
- la prise de vos paramètres (Photo, empreintes digitales, signature, taille) ;
- la numérisation de vos pièces justificatives ;
- l'impression de votre fiche d'identification complète.

Vous êtes appelés à vérifier et à approuver votre fiche d'identification complète.

Vous recevez un récépissé de dépôt de demande de passeport.

Après l'enrôlement, s'il n'y pas de rejet, votre document sort en 48 heures